

Correctif – Travail 5 E – La fin du conflit et ses conséquences

Vous trouverez le correctif du travail que je vous ai demandé ci-dessous, en rouge. Prenez bien connaissance du correctif. Si vous le pouvez, imprimez-le. Toutefois, si vous n'êtes pas dans la possibilité de le faire, lorsque la situation nous le permettra, je vous en ferai une copie à l'école.

Je vous remercie pour votre participation nombreuse et sans faille aux différents travaux envoyés. Je vous félicite vraiment, et je suis fière du travail que vous accomplissez !

Je pense très fort à vous en ces circonstances déconcertantes et sachez que je préférerais être en classe avec vous.

Portez-vous tous bien et n'hésitez pas à m'envoyer un message si vous avez des questions ou si vous voulez simplement communiquer .

IV. La fin du conflit et ses conséquences

Problématique 3 : Comment le conflit a-t-il pris fin et quelles en ont été les conséquences ?

1) Sur base des docs 21 à 24, réponds aux questions ci-dessous :

- Quelle est la date de parution des différents journaux ? **12 novembre 1918**
- Quel événement historique est annoncé ? **L'armistice**
- Quels pays prennent part à cet événement ?

La France, le Royaume-Uni, l'Italie, les États-Unis, Allemagne...

Remarque : Attention !\ il faut distinguer la signature de l'armistice, le 11 novembre 1918, au Traité de Versailles (1919)

- Qu'est-ce qu'un **armistice** ?

Suspension totale ou partielle des hostilités entre deux armées, en particulier pour permettre au pays qui en fait la demande d'étudier les conditions de fin de guerre de l'adversaire.

⇒ // **cessez-le-feu, trêve**

⇒ **≠ d'un traité de paix !**

NB : La Belgique ne sera officiellement libérée que le 28 novembre 1918.

2) La paix est signée le 28 juin 1919 au château de Versailles. Pour t'éclairer à ce sujet, sur base des **documents 25, 26 et 27**, réponds aux questions et complète le tableau relatif aux articles du traité.

- Quels sont les pays représentés à Versailles ?

Le Royaume-Uni, l'Italie, la France, les États-Unis (= les grands vainqueurs alliés)

- Quel pays n'a pas son mot à dire ?

L'Allemagne (pourtant présente lors de l'armistice), l'Autriche-Hongrie (= les perdants) etc. la Russie (= qui s'est retirée de la WWI à cause des Révolutions russes de 1917)

CLAUSES TERRITORIALES	CLAUSES MILITAIRES	RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE
<ul style="list-style-type: none">- L'Allemagne cède à la Belgique les territoires d'Eupen et Malmedy.- Reconnaissance des frontières de l'Autriche et	<ul style="list-style-type: none">- Interdiction, pour l'Allemagne, de maintenir ou construire des fortifications le long du Rhin ;	<ul style="list-style-type: none">- L'Allemagne et ses alliés sont reconnus entièrement coupables de la WWI (causes, dommages, pertes etc.) ;

<p>de la Pologne par l'Allemagne ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les possessions d'outre-mer (= colonies) sont cédées par l'Allemagne (→ La Belgique reçoit le Rwanda-Urundi) ; - Les territoires de Rhénanie (ouest du Rhin) seront occupés par les puissances alliées (= France et Belgique) durant 15 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> - Interdiction, pour l'Allemagne, d'entretenir ou rassembler des forces armées ; - L'armée allemande est limitée à un effectif de 100 000 hommes. - Service militaire interdit en Allemagne ; - L'Allemagne ne peut plus produire et exporter des tanks, des chars blindés etc. ; - L'Allemagne ne peut plus avoir d'aviation ou de marine militaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Allemagne et ses alliés devront assumer les conséquences de la WWI ; - L'Allemagne doit prendre l'engagement de réparer tous les dommages causés à la population civile des alliés et à ses biens → Le montant desdits dommages sera évalué plus tard lors d'une commission des réparations.
---	---	---

c. Comment les Allemands réagissent-ils à ce traité ? Pourquoi ? Aide-toi du **document 27**.

Les Allemands le vivent très mal. Ils considèrent le Traité de Versailles comme un **diktat** (= Traité imposé par une nation à une autre, sans discussion des conditions), comme l'application de « la loi du plus fort », un pillage de l'Allemagne, un crime, une **paix honteuse**. (/!\ très important pour comprendre les causes de la WWII).

→ L'Allemagne est, finalement, tenue seule responsable de la WWI et sera « écrasée » par les dettes de guerre.

Revenons un instant sur les grands événements qui ont suivi l'armistice....

Le plan de paix en 14 points de Wilson

Création de la SDN et la fin du direction des grands.

Le 8 janvier 1918, le président Wilson présent au Congrès américain un plan en 14 recommandations. Toutes tendent à une régulation des relations internationales reposant sur quatre principes : liberté, égalité, sécurité et participation.

La liberté sera reconnue à tous les peuples : liberté des mers, du commerce et liberté pour chaque nationalité de se constituer en un État Souverain et indépendant (Pologne, Serbie, Hongrie).

Le point 14 prévoit l'égalité de représentation de tous les États au sein d'une association générale des nations : SDN. Il s'agit de mettre fin au directorat des grandes puissances qui, avant 1914, arbitrait les questions européennes. La sécurité collective sera garantie par des rencontres multilatérales assurant le triomphe du droit sur la force. Enfin, Wilson veut associer les opinions publiques à la conduite de la politique internationale. Les citoyens pourront se prononcer par référendum sur le sort des territoires contestés.

Le traité de Versailles

Les négociations s'ouvrent à Paris le 19 janvier 1919. Les vaincus ne sont pas invités à discuter. Les négociations essentielles sont réservées à cinq grandes puissances : les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, le Japon et l'Italie. À partir du 23 mars, pour hâter les débats, un conseil est formé par le Président américain Wilson, le Premier ministre britannique Lloyd George, le Président du conseil français Georges Clémenceau et, dans une certaine mesure, l'Italien Vittorio Orlando, Président du conseil italien.

L'Allemagne subit des sanctions militaires, économiques, financières, politiques et morales (voir doc 26)

Le traité de Saint-Germain-en-Laye

Démantèlement de l'Autriche-Hongrie

Traité signé à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919, entre les Alliés et l'Autriche, afin d'établir les frontières de ce pays, après la Première Guerre mondiale. Avec le traité de Trianon, il aboutit au démantèlement de l'Empire austro-hongrois.

Ce traité imposa à l'Autriche de céder des territoires à la future Yougoslavie (Royaumes de Serbie, de Croatie et de Slovénie), à la Tchécoslovaquie, à la Roumanie et à l'Italie et de reconnaître la souveraineté de la Hongrie. Les clauses du traité préviennent également la restriction des forces militaires autrichiennes : le pays est condamné à payer des réparations de guerre (qui n'ont jamais été versées). Enfin, et surtout, l'accord de paix exige que l'éventuelle union de l'Autriche et de l'Allemagne (Anschluss), redoutée par les Alliés, soit au préalable acceptée par la Société des Nations. Cette clause est à l'origine des tensions entre l'Autriche et l'Allemagne dans les années 1930 : Hitler l'ignore et réalisera l'Anschluss le 15 mars 1938.

3) Sur base des documents 28 et 29, décris la modification de la carte européenne.

EMPIRES/PAYS DISPARUS ?	L'Autriche-Hongrie (= Empire austro-hongrois) L'Empire russe Empire allemand
--------------------------------	---

NOUVEAUX ÉTATS ?	URSS (1917 mais proclamation en 1922) Pologne, Estonie, Lettonie, Lituanie Tchécoslovaquie (actuellement : République Tchèque et Slovaquie) Autriche Hongrie Yougoslavie
------------------	---